

Maîtrise de l'énergie

La ville de Petit-Quevilly s'est depuis 2013 inscrite dans une démarche qualité avec l'obtention du premier niveau du label en 2014 : CAP Cit'ergie. Par la suite, en 2016, elle reçoit le trophée des territoires électromobiles par l'Avere-France, dans la catégorie «10 000 à 25 000 habitants », qui récompense son implication en faveur du développement de la mobilité pour lutter contre la pollution atmosphérique et le changement climatique.



**TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**



CLIMAT - AIR - ÉNERGIE

Janvier 2018 : la ville décroche le label Cit'ergie !

L'obtention du nouveau label Cit'ergie est le fruit d'un travail constant de l'équipe municipale et des services de la Ville. Les actions sont menées dans une recherche continue de progrès pour améliorer la qualité de vie des quevillais et renforcer la préservation de l'environnement.

Mobilité

À Petit-Quevilly, les déplacements doux sont favorisés. Notre commune, par un travail de communication et de sensibilisation, oriente ses habitants vers les transports en commun, les déplacements en vélos avec 12 km de voies cyclables dans toute la ville, ou encore la marche à pieds.

L'espace est repensé continuellement, de manière à permettre aux habitants d'opter pour ces alternatives à la voiture. La municipalité, quant à elle, possède un parc automobile dont 15% de la flotte est électrique. Treize voitures, cinq vélos, deux motos et un triporteur électriques sont à la disposition des agents municipaux afin de leur permettre de se déplacer dans toute la ville. Une borne électrique d'approvisionnement, ouverte à tous, est placée à proximité de l'Hôtel de Ville.

Consommation énergétique

Dans le cadre du TEPCV, la Ville a engagé une réflexion pour diminuer sa consommation énergétique. Un programme ambitieux de rénovation de ses bâtiments les plus énergivores a été élaboré.

D'importants travaux (isolation thermique, remplacement des menuiseries, de l'éclairage...) sur 3 sites, pour un montant de 9M€, sont actuellement en cours de réalisation. La commune entreprend également la construction d'une extension BEPOS dans une école. Par ailleurs, chaque nouvelle construction est réalisée avec les normes BBC.

Se chauffer grâce à l'incinération des déchets

Le réseau de chaleur Vésuve est relié aux équipements de la ville ainsi qu'à des centaines de logements et permet de se chauffer grâce au système d'incinération des déchets ménagers non recyclables. L'extension de ce réseau est une priorité et sa progression est déjà significative et régulière.

Le futur quartier Petit-Quevilly Village, comprenant 500 logements, sera lui aussi raccordé au réseau. La commune construit une véritable stratégie de maîtrise de l'énergie et 50% des achats d'électricité de la municipalité sont désormais assurés en électricité verte.

Pour sensibiliser les quevillais aux économies d'énergie, la Ville organise des ateliers écogestes. Les participants apprennent comment consommer moins sans effectuer de travaux, sans perdre leur confort habituel et repartent avec un kit énergie.

Sensibiliser les plus jeunes

La collectivité met en place diverses actions pour toucher les plus jeunes. Dans les écoles, les enfants sont sensibilisés au gaspillage alimentaire. On leur apprend les bonnes habitudes à avoir et on leur explique pourquoi il est important de les adopter. Cette campagne passe par divers ateliers, comme la pesée des aliments non consommés dans les assiettes afin de déclencher une réelle prise de conscience chez les élèves.

Deux tables de tri des déchets sont installées dans les écoles Méret et Chevreul afin de contribuer à cette action. Par ailleurs, la restauration scolaire est certifiée ISO, garantissant la qualité de l'accueil, l'hygiène et la sécurité alimentaire. Les produits consommés par les enfants sont issus pour 20% des circuits courts et bio.

Former de futurs éco-citoyens

Le programme Watty est aussi mis en place depuis 2 ans, afin d'apprendre aux écoliers à économiser l'eau et l'énergie. Ils apprennent à être ambassadeurs d'une gestion durable des ressources énergétiques auprès de leur famille.

Un autre programme pédagogique «les éco-bambins» a été mis en place dans les crèches ! Notre commune porte un intérêt tout particulier pour former ses enfants à devenir de futurs éco-citoyens et cela dès leur plus jeune âge.

La gestion des espaces verts

La Ville est aussi engagée dans la gestion responsable des espaces publics, ainsi, l'utilisation des produits phytosanitaires jugés nocifs est, depuis le 1er janvier 2016, interdite. De plus, Petit-Quevilly entreprend des actions pour préserver la biodiversité : lâchers de coccinelles pour combattre pucerons et cochenilles, utilisation d'écorces d'arbres broyées et recyclées sur les massifs pour limiter l'arrosage, suppression des talus au profit des plantes à fleurs et de graminées couvre-sol, implantation de ruches afin de promouvoir la présence d'abeilles en ville et création d'une zone de réserve naturelle au cœur du parc des Chartreux.

Le Centre Technique Municipal

Le centre technique municipal est un exemple de la démarche de la ville dans le cadre du label Cit'ergie. Le CTM fait partie des équipements de la municipalité reliés au réseau de chaleur Vésuve.

Bornes d'approvisionnement électriques dédiées aux véhicules municipaux, aire de tri des déchets et station de lavage avec récupération de l'eau ont été installées.

Sur le toit du bâtiment, trois ruches ont été implantées afin de contribuer au projet de promotion de la présence des abeilles en ville.

Réalisé en 2016, ce bâtiment a été pensé dans l'objectif d'une meilleure gestion des services techniques.

Le label Cit'ergie

Le label Cit'ergie est un outil opérationnel structurant, acquis pour 3 ans. C'est un engagement fort pour la maîtrise de l'énergie et la lutte contre le changement climatique. Pour notre collectivité, c'est une récompense et une reconnaissance face aux efforts et actions menés en faveur de la protection de notre environnement.

<https://www.petit-quevilly.fr/vivre-a-petit-quevilly/environnement/maitrise-de-lenergie?>

L'engagement Cit'ergie entrepris par la ville de Petit-Quevilly est à long terme. Diverses actions sont d'ores et déjà prévues dans la continuité des dispositifs déjà en place: rénovation thermique et travaux d'accessibilité des groupes scolaires Wallon et Chevreul, plus de biodiversité, de pistes cyclables...

Pour aller plus loin...

La qualité de l'air sur Petit-Quevilly :

Vous pouvez consulter le bilan sur la qualité de l'air de la ville en [le site atmonormandie](#) ↗.

Si vous souhaitez :

- Prendre les transports en commun : <https://reseau-astuce.fr/> ↗
- La carte astuce : <https://reseau-astuce.fr/fr/carte-astuce/81> ↗
- Tout savoir sur la collecte de vos déchets : <http://www.metropole-rouen-normandie.fr/dechets-dans-la-metropole> ↗
- Un composteur collectif : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/appel-a-initiatives-compostage> ↗
- Choisir des modes de déplacement alternatifs : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/les-modes-de-transport-alternatifs-place-au-velo> ↗
- Co-voiturer en Seine Maritime : <http://www.covoiturage76.net/> ↗
- Calculer vos émissions de gaz à effet de serre : <http://www.coachcarbone.org/> ↗
- Construire un quotidien plus écologique dans tous les actes de la vie quotidienne : <http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens> ↗
- Vous informer sur l'impact de vos déplacements : <http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/deplacements> ↗

Informations utiles sur la construction ou la rénovation de votre logement :

- [L'ANAH et ses aides financières](#) ↗
- [L'ADEME](#) ↗ vous conseille sur votre projet
- La [Métropole Rouen Normandie](#) ↗ vous accompagne et vous conseille pour limiter vos consommations, optimiser vos travaux et obtenir des aides financières
- Être conforme à [réglementation thermique de votre bâtiment](#) ↗
- [Les installateurs qualifiés "RGE"](#) ↗



VILLE DE PETIT-QUEVILLY

Hôtel de ville
Place Henri-Barbusse - BP 202
76141 Petit-Quevilly Cedex
02 35 63 75 00